

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 novembre 2009

Compte-rendu

L'an deux mille neuf, le treize du mois de novembre, à vingt heures et cinq minutes, le Conseil Municipal de la commune de VIELVERGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation, en date du 7 novembre 2009, de Monsieur Alain CHARLET, Maire en exercice.

Étaient présents :

Monsieur Alain CHARLET : Président

Madame Murielle ROCHE : 1^{ère} Adjointe

Madame Mireille THIEBAUD : 2^{nde} Adjointe

Mesdames Pascale MAUFFREY, Évelyne SOMMET et Corinne CORTOT, Messieurs Arnault MERLE, Boris OUDOT, Pascal BELLORGET et Gérald THIBERT, conseillers municipaux

Secrétaire de séance désignée : Mireille THIEBAUD



Chaque conseiller ayant reçu le procès verbal du Conseil Municipal du 9 octobre 2009, Monsieur Alain CHARLET demande s'il y a des corrections à y apporter. Sans correction, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Convention ATESAT :

Monsieur le Maire indique que la convention avec les services de l'Équipement expire à la fin de l'année 2009.

L'ATESAT est un service public de solidarité créé par la loi MURCEF de 2001, qui apporte une assistance à la gestion de la voirie communale et une offre de conseils et de prestations dans les domaines de l'aménagement et de l'habitat.

Monsieur le Maire remet à chacun une plaquette explicitant les missions de l'ATESAT.

Il souhaite que la convention soit signée sur les missions de base et sur les missions complémentaires suivantes :

- ✓ assistance diagnostic sécurité routière
- ✓ assistance élaboration du programme d'investissement de la voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la poursuite de la convention ATESAT et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Subvention exceptionnelle pour le Congrès Départemental de l'U.N.C. :

La section de Pontailier sur Saône de l'Union Nationale des Combattants est chargée d'organiser le 24 avril 2010 le congrès départemental qui réunit une fois par an l'ensemble des sections U.N.C. du département.

Le Président Jean FOURCAULT sollicite l'ensemble des communes afin d'obtenir une subvention exceptionnelle pour faire face aux frais importants que génère l'organisation d'un tel événement.

Monsieur le Maire rappelle que la section de Pontailier n'est pas subventionnée par la commune puisque nous avons une section particulière : "Vielverge, Soissons, Cléry". Il indique également que ce congrès change de canton tous les ans, et qu'il ne reviendra pas sur le canton de Pontailier avant, au minimum, une trentaine d'année.

Vu que nous n'avons pas utilisé l'intégralité de la ligne budgétaire prévue au budget pour les subventions, Monsieur le Maire propose que nous accordions une subvention entre 50 et 100 €uros à l'U.N.C. section de Pontailier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à 8 voix "POUR" et 2 abstentions pour une subvention de 75 €.

Tour cycliste "Pays Saône Vingeanne 2010" :

Comme tous les ans, le SCO Dijon organise pendant deux jours cette course par étapes, suite du Tour du Mirebellois.

En 2009, les étapes étaient les suivantes :

Samedi : 1^{ère} étape : Fontaine Française-Lamarche (110 km), prix d'attente Ufolep à Lamarche.

Dimanche : 2^{ème} étape : Contre La Montre à Pontailier (11,5 km), le matin.

3^{ème} étape : Mirebeau-Mirebeau, avec deux passages par la côte de Bèze.

En parallèle, le Tandem-Club dijonnais organisait le Handi Tour de Côte-d'Or (71 km le samedi, un chrono de 11,5 km et 78.8 km le dimanche).

Pour 2010, suite aux contacts que Monsieur le Maire avait pris l'année dernière, les organisateurs, en la personne de Monsieur Benoît PERRIN, nous proposent d'être ville étape. L'épreuve étant de niveau national et international, le fait d'être ville étape a un coût, qui est compensé par la publicité faite sur le village. Ce coût peut être réduit par l'organisation d'une buvette et des jeux.

Ville de départ de la 1^{ère} étape ou d'arrivée de la 3^{ème} étape : 600 €uros

Ville de la 2^{ème} étape (Contre La Montre) : 400 €uros

Ville d'arrivée de la 1^{ère} étape avec 3 courses d'attente sur la commune : 1000 €uros

Monsieur le Maire propose que nous nous portions candidat pour être la ville du Contre La Montre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce POUR à l'unanimité.

Rapport d'activité 2008 de la Communauté de Communes :

La Communauté de Communes nous a fait parvenir son rapport d'activité 2008, qui présente l'institution, les activités du bureau, des commissions et de l'assemblée communautaire. Les actions entreprises par compétence sont détaillées. Ce rapport n'appelle aucune observation.

Le Conseil est invité à approuver le rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à 8 voix "POUR", 1 voix "CONTRE" et 1 abstention.

Questions diverses :

✓ Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil du 4 septembre dernier suite à une demande de Madame Cécile FROMION, trésorière municipale, le conseil avait accepté une décision modificative sur le budget Forêt.

Suite à une contestation de Madame Ghislaine CLERC, du bureau des finances locales et du contrôle budgétaire de la Préfecture, le conseil s'était prononcé, le 9 octobre, sur une correction de la décision modificative.

Or il s'avère que l'observation de la Préfecture était infondée et donc Monsieur le Maire propose que nous annulions la délibération du 9 octobre pour appliquer la délibération du 4 septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à 8 voix "POUR" et 2 abstentions.

✓ Madame Nathalie DELANNOY, directrice de l'école maternelle, a remis à Monsieur le Maire le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) de l'école de Vielverge. L'objectif du Plan est de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours.

Un même plan existe également pour l'école élémentaire de Perrigny et Cléry, il nous a été présenté lors du dernier conseil d'école.

Monsieur le Maire rappelle que nous avons également à terminer le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), dans lequel devra s'intégrer le PPMS et qu'il réunira la commission concernée au plus tôt.

✓ Monsieur le Maire indique que lors du dernier Conseil d'École, il a été reproché à la commune de ne pas avoir repeint le passage protégé situé entre l'école et l'église. Les parents d'élèves, principalement de Vielverge, souhaiteraient également le déplacer devant la mairie, et que d'autres passages protégés soient créés entre l'école et le terrain multisports. Monsieur le Maire a rappelé que le Conseil d'École n'était pas le lieu pour débattre de ce problème et que le coût d'un passage piéton était relativement élevé alors que les rues seront entièrement à refaire si nous mettons en œuvre l'assainissement collectif, ce qui n'est toujours pas décidé.

Lors de la prochaine réunion de la commission ad hoc, le problème de la sécurité routière sera évoqué dans son ensemble. Monsieur le Maire souhaite que le budget 2010 puisse prévoir des aménagements de sécurité.

✓ Pour les éclairages de Noël, Madame Corinne CORTOT nous a transmis les tarifs de la société LUMIDECO.

Les membres du Conseil Municipal sont invités à se prononcer sur le modèle à acheter.

Le modèle retenu est identique à ceux achetés l'an passé et le coût global est de 320 €uros HT.

✓ Monsieur le Maire remet à chacun une fiche de proposition pour préparer le débat d'orientation budgétaire. Chaque conseiller doit proposer, au maximum cinq projets, qu'il souhaite voir inscrit au budget 2010. Une valorisation de chaque proposition est indispensable pour être pris en compte et un arbitrage en commission arrêtera les propositions retenues.

~~~~~

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h20.

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Mireille THIÉBAUD

Alain CHARLET